

Objectif

Prendre conscience de sa responsabilité en tant que personnel d'encadrement des entreprises extérieures intervenant sur sites industriels.
Comprendre le cadre réglementaire, les obligations du chef de chantier dans le cadre de la coactivité, et les responsabilités civiles et pénales.
Savoir réaliser une évaluation des risques, participer à l'élaboration du plan de prévention et faire appliquer les procédures sécurité
Acquérir ou renforcer sa culture sécurité.

Public

Personnel encadrant des opérateurs intervenant sur site industriel, et signataire des documents tels que plan de prévention, autorisation, permis de travail...
Les personnes en situation de handicap ou en difficulté peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. N'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

Prérequis

Maîtrise de la langue française (lu, écrit, parlé)
Être titulaire du risque chimique niveau 1 ou d'un niveau 2 à renouveler (en cours de validité)

Durée

2 jours (14 heures)

Méthodes et moyens pédagogiques

Formation en présentiel/ A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, habilité par FRANCE CHIMIE, expérimenté dans la prévention des risques sur sites industriels et la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

Modalités et délai d'accès

Avoir satisfait aux prérequis
Délai fonction de vos solutions de financement et de nos plannings
Tarifs : Consultables sur le devis

Lieu

Dans nos agences, au sein de vos locaux ou au sein de nos organismes partenaires

Modalité d'évaluation des acquis

Cette formation fait l'objet d'un contrôle de connaissances par questionnaire en cours et à l'issue de la formation, suivi d'une correction collective.

Validation

Une attestation de stage est remise à l'issue de la formation. En cas de réussite à l'évaluation, une carte est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer l'habilitation.
Durée de validité : tous les 4 ans

Programme

CONTEXTE ET ENJEUX DE LA SECURITE

Accident du travail et maladie professionnelle
Contexte réglementaire : les 9 principes généraux de prévention, l'évaluation des risques et le document unique, ...
La responsabilité pénale
Les acteurs de la prévention...

EVALUATION DES RISQUES ET DEFINITION DES MESURES DE PREVENTION / PROTECTION

Etablissement d'un mode opératoire / phasage ;
Identification des risques et moyens de prévention associés.
Au travers d'une étude de cas

PLAN de PREVENTION

Identification des situations de coactivité et moyens de prévention associés ;
Tenue d'une inspection commune préalable ;
Rédaction du plan de prévention et des permis associés ;
Préparation du chantier (habilitations, matériels, moyens humains, ...) ;
Mise en place et vérification des mesures de prévention et de protection ;
Explication du plan de prévention, autorisation de travail, modes opératoires, ... à l'équipe ;
Gestion de la fin de chantier (conformité à la demande, gestion des déchets, retour d'expériences, ...).

GESTION de SITUATIONS DEGRADEES

Réactivité à tout changement de situation de travail
Modification de l'analyse de risques et des documents associés ;
Réaction face à l'usage du droit de retrait d'un de ses salariés.

RÔLE ET MISSION DU TITULAIRE D'UN CERTIFICAT NIVEAU 2

Savoir identifier les dangers et évaluer les risques en permanence
Gérer son équipe et son chantier, y compris en situation dégradée Informer les opérateurs
Transmettre les informations à son équipe Etre réactif à tout changement de situation
Rédaction du plan de prévention.

CONCLUSION

Contact

Tél : 02.37.26.35.15

Mail : formation@riwal.com